VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

ANNONCE JUDICIARE.

VENTE ATTRAYANTE

DE

PROPRIÉTÉS

DE CHOIX

Avantageusement situées et rémunératives

—DANS LES—

Premier, Deuxième et Quatrième Districts

—Succession d'Evelina Davis, Veuve de Louis Mathe, Elizabeth Boubede, Veuve Mazarin J. Carper et Charles Félix Tricou

vs

JOHN BOUBEDE.

No 69421—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division "C."

Par SPEAR, ESCOFFIER & SPEAR--Placide J. Spear Encanteur.

Membres de la Bourse des Encanteurs de la Nouvelle-Orléans.

Bureau 802 Perdido, près de la rue Carondelet. Il sera vendu à l'encan

MERCREDI, le 8 JUIN 1904

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, à midi.

En vertu de et conformément à un jugement lu et rendu en pleine Cour le 2 mai 1904 et le jugement signé en pleine Cour le 6 mai 1904 par l'Honorable John St Paul, juge de la Cour Civil de District pour la paroisse d'Orléans, Division C, dans l'affaire ci-dessus les propriétés ci-après décrite à savoir

PREMIER DISTRICT.

1643 Rue Gravier.

1 UN CERTAIN LOT DE TERRE, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le Premier District de cette ville, dans l'îlet No 405, borné par les rues Gravier, Commune, (Maintenant Avenue Tulane), les rues Magnolia et Claiborne; le dit lot, est désigné par le No 2, et mesurant 28 6" 2" de face à la rue Gravier, par 109, 1" entre lignes parallèles. D'après un devis et certificat d'arpentage fait par D. E. Seghers, voyer, date le 23 juin 1896, le dit lot commençant à une distance de 57, 2", 3" de l'encoignure des rues Gravier et Magnolia, et mesurant 28, 6, 2" de face sur la dite rue Gravier, pa 109, 10" de profondeur entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe le 14 janvier 1882, à une vente faite par le Shérif Civile pour la Paroisse d'Orléans dans le procès de John Boubede vs Sarah Steele et als, No ....., C. D. C. enrégistré dans le livre du bureau des transfert 117, folio 74.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1643 rue Gravier, et comprenant un cottage simple ayant trois chambres et une bâtisse à deux étages dans le fond ayant 4 chambres, hangar, citerne, latrine Loué $13 par mois.

1126 Rue Dryades.

2 Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Premier District de cette ville, désigné par le lot No 2 dans l'îlet No 277, borné par les rues Dryades, Calliope, Bacchus (maintenant rue Baronne) et Clio; le dit lot mesurant 31', 11", 7" de face à la rue Dryades sur une profondeur de 127', 10", 5" entre lignes parallèles.

Acquis par Louis Mathe à une vente faite par le Shérif Civile de la Paroisse d'Orléans le 16 mars 1874, dans le procès de John Boubede vs J. Moynihan, enrégistré dans le livre du bureau des transferts 104, folio 340.

Les améliorations sont désignés par le No municipal 1126 rue Dryades et comprenant une résidence à deux étages, ayant au rez de chaussée salon et salle à manger et vestibule; au premier étage deux chambres et cabinet et escalier. Contigu à la maison principale est une bâtisse à deux étages avec quatre chambres latrine aux deux étages et dans le fond avec cinq chambres, citerne, etc. Louée $25 par mois.

2129-2131 rue Première.

3. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., dans l'îlet No 300, borné par les rues Philip, Première, St Patrick (maintenant Saratoga) et St David (maintenant Sud Franklin). Le dit lot de terre est désigné par le No 3 et mesurant 30 de face à la rue Première sur 91' 8" de profondeur entre lignes parallèles. Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe a une vente faite le 16 Novembre 1886, par le Shérif Civil dans le procès de Jean Boubede vs. George Fearning, No 18,792 C. D. C. enregistré dans les bureaux des transferts dans le livre 126, folio 439. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos 2129 et 2131 rue Première, consistant en une résidence double à un étage, contenant six chambres, citerne, latrine, etc., et louée $17.00 par mois.

DEUXIEME DISTRICT.

1009-1011 Rue Claiborne.

4. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le faubourg Trémé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 206, borné par les rues Claiborne, Derbigny, St Philippe et Ursulines, mesurant 31', 6" de face à la rue Claiborne, sur 106', 6" de profondeur en mesure Anglaise.

Acquis par Louis Mathe de Léon Lacrenge et als par acte par devant Octave Morel, ancien notaire, le 23 mars 1867, enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 93, folio 117.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1009 1011 avenue Claiborne et comprenant un joli cottage double ayant trois chambres au rez de chaussée de chaque côté, et une chambre et cabinet dans la mansarde de chaque côté, et une bâtisse à deux étages dans le fond avec deux chambres de chaque côté, hangar, latrine, etc Louée $27 par mois.

1128 Rue Claiborne.

5 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet No 199 borné par la rue Claiborne) le Bemin du Bayou (maintenant rue Hospital, la rue Robertson et l'avenue Ursulines mesurant en mesure américaine 26 de face à la dite rue Claiborne sur une profondeur de 55 sur le côté du lot vers l'avenue Ursulines et 45 sur autre ligne de côté et 27 10 sur la ligne du fond le tout plus ou moins. Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 1128 rue Claiborne, et comprenant un cottage simple ayant quatre chambres au rez de chaussée et deux chambres et cabinet et étage supérieur citerne latrine. D'après un croquis et certificat d'arpentage de D. E. Seghers voyer, date le 3 mai 1904 le dit terrain mesure 26 pieds de face à la rue Claiborne, 55 pieds 1 pouce 7 lignes de profondeur sur le côté de la rue Ursulines et 64 pieds 3 1 sur la ligne opposée et 27 pieds 7 pouces 2 lignes sur la ligne du fond. Acquis par Louis Mathe de Wm. Joseph Chalon, parfacte pardevant Octave de Armas, ancien notaire en cette ville, le 28 février 1854, et dument enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse dans le livre 64, folio 23.

3301-3303 rue St Philippe

6. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John; les dit lot de terre formant l'encoignure de la rue St Philippe et l'avenue Hagan et mesurant plus ou moins 30 2 de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur l'avenue Hagan de 86 entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, date le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre A et mesure 28 pieds 0 pouce 4 lignes de face à la rue St Philippe sur une profondeur et face à la rue Hagan de 88 pieds 1 pouce et 4 lignes.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe, par achat de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893, enregistré dans le bureau des transferts pour cette paroisse, dans le livre 147, folio 797. Les bâtisses et améliorations sont désignées par les Nos municipaux 3301-3303 rue St Philippe et consistant en un cottage double à un étage contenant quatre chambres, de chaque côté, citerne, latrines et hangar de chaque côté et loué $14 par mois.

3305-3307 rue Saint-Philippe.

7. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St Jean et contigu à la propriété ci dessus décrite mesurant plus ou moins 32 10 de face à la rue St Philippe sur une profondeur de 86 entre lignes parallèles, d'après un croquis et un certificat d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, en date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar, désignées par les Nos municipaux 3305-3307 rue St Philippe. Louées $14 par mois Acquise par la défunte veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun, par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 novembre 1893 et enregistré dans le bureau des transferts, livre 147, folio 797.

3309-3311 rue Saint-Philippe.

8. Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc; situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 32 10" de face à la rue St Philippe sur une profondeur et façade sur la rue St Jean de 86 entre lignes parallèles, d'après un croquis et certificat d'arpentage de D E. Seghers, voyer, date le 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre C et mesure 31 pieds 11 pouces, 2 lignes de face à la rue St Philippe sur 88 pieds, 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Acquis par la veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte pardevant Jules F. Meunier, notaire le 10 novembre 1893 Enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797. Les améliorations sont désignées par les Nos 3309-3311 rue St Philippe et consistant en un joli cottage en bois à un étage, contenant trois chambres de chaque côté, ainsi, citerne, latrine, hangar, etc. Loué $14 par mois.

1013-1015 Avenue Hagan

9 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cet te ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première, l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot mesurant plus ou moins 33, 6" à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93 entre lignes parallèles. Enregistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 147 folio 797. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers, voyer, date du 3 mai 1904, le dit lot est désigné par la lettre B et mesure 31 pieds 10 pouces et 2 lignes de face à la rue St-Philippe sur 88 pieds 1 pouce et 4 lignes de profondeur.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage, ayant trois chambres de chaque côté, citerne, hangar. Louée $14 par mois et est désigné par les Nos 1013-1015 avenue Hagan

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe par achat de A B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier, notaire, le 10 Novembre 1893

1017-1019 Avenue Hagan.

10 Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situé dans le deuxième district de cette ville dans l'îlet No 464, borné par l'avenue Hagan et la rue Première les rues St Philippe, St John et le Bayou St Jean. Le dit lot de terre mesurant plus ou moins 33 6" de face à l'avenue Hagan sur une profondeur de 93' entre lignes parallèles. D'après un croquis d'arpentage de D. E. Seghers voyer, date du 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre E et mesure 32 pieds 7 pouces de face à l'avenue Hagan sur 91 pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte Veuve Louis Mathe de A. B. Dembrun par acte passé pardevant J. F Meunier, le 10 novembre 1893. Enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797.

Les améliorations sont désignées par les Nos municipaux 1017 et 1019 avenue Hagan et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John et St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre mesurant plus ou moins 33 6 de face à l'avenue Hagan 93 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101 5 de profondeur face à la rue St John et environ 1 6 de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers voyer daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc, et loué pour 7.50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 22; le dit lot mesurant en mesure américaine, 27 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118, 1 entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102 folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage avec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement ayant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque logement, citerne et latrine Le tout loué à $18 par mois. Désignés par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de John O Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15 Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Bienville Conti et Miro, le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine, 27 4 de face à la rue Galvez sur 115 1 de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage avec une allée commune au centre la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisses dans le fond de deux chambres à chaque logement, citerne latrine de chaque côté, le tout louée $18 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O Donnell par acte pardevant F. D. Seghers anc en notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant, en mesure américaine 27, 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118, 1 entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folie 333

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certaine lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Conti et Miro désigné par le No 3 de l'îlet No 21 (maintenant l'îlet No 278), et mesurant 27, 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 1 entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne latrine etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat à une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M. Stewart, No 42,754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 103, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 157 borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot Nos 0 d'un îlet et No 14 le dit lot mesurant 30 de face à la rue Magasin, sur une profondeur de 120, entre lignes parallèles, mesure Anglaise.

En enrégistré dans le bureau des transferts de cette paroisse dans le livre 149 folio 396.

Les bâtisses et améliorations sont désignées par le No 3213 rue Magasin et comprenant une bâtisse à deux étages ayant aux rez de chaussée grand magasin, salle à manger et cuisine, aussi une bâtisse en briques à deux étages dans le fond, servant d'entrepot, écurie hangar deux citernes etc., au premier étage quatre chambres à coucher dans la maison principale et deux chambres dans la bâtisse du fond. Louée $22 par mois.

Acquis par la veuve Louis Mathe, de Louis Buhler et Henry B Schreiber par acte de vente pardevant Jules Meunier, le 29 avril 1893.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant et la balance en un ou en un et deux ans de crédit à l'option des acquéreurs en billets portant 6 pour cent par an d'intérêt du jour des actes de vente garantis par privilège de vendeur et hypothèque spécial, les actes de vente devant contenir la clause de non aliénando et vente sans assurances et 5 pour cent honoraires d'avocat en cas de procès pour en forcer le paiement des billets et toutes les autres clauses usuelles dans les actes de vente, les acquéreurs devant assurer les améliorations jusqu'au montant de la portion de crédit et devant transférer les polices au porteur des billets, et assumant le paiement au dessus et en plus du prix de l'adjudication des taxes de 1904, et de faire un dépot avec l'encanteur de 10 pour cent du prix au moment de l'adjudication, et ayant droit aux loyers seulement du jour du passage des actes de vente

Acte de vente passé devant Jules F Meunier, notaire, aux frais des acquéreurs, incluant les timbres du Revenu Interieur.

JEROME MEUNIER.

CHARLES T SONIAT, Avocats.

8 mai—8 15 22 29 —juin 1 8

VENTES A L'ENCAN.

Spear, Escoffier & Spear.

—o—

pieds, 10 pouces de profondeur.

Acquis par la défunte veuve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F Meunier, le 10 novembre 1893.

Enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 147, folio 797

Les améliorations sont désignées par les Nos 1017 et 1019 avenue Hagan et consistant en un cottage double en bois à un étage contenant trois chambres, de chaque côté, citerne, etc. Loué $14 par mois.

1021-1023 Avenue Hagan

11. Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Première ou l'avenue Hagan, les rues St John, St Philippe et le Bayou St John, le dit lot de terre mesurant plus ou moins 33 6 de face à l'avenue Hagan, 93 de profondeur sur la ligne de côté la plus près de la rue St Philippe, 101 5 de profondeur face à la rue St John et environ 1 6 de largeur sur la ligne du fond. D'après un croquis d'arpentage par D. E. Seghers voyer daté le 3 mai 1904 le dit lot est désigné par la lettre H et mesure 42 pieds, 6 lignes de face à l'avenue Hagan 91 pieds 10 pouces sur la ligne du lot G et 99 pieds 11 pouces et 5 lignes de face et de profondeur à la rue St John et 1 pieds, 3 pouces et 4 lignes sur la ligne du fond.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 147, folio 797.

Acquis par la défunte Vve Louis Mathe par achat de A. B. Dembrun par acte pardevant J. F. Meunier notaire, le 10 Novembre 1893.

Les améliorations sont désignées par le No municipal 1031 l'avenue Hagan, et consistant en un cottage simple, contenant trois chambres, citerne, latrine, etc, et loué pour 7.50 par mois.

315-317 Rue Galvez

14 Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet No 464, borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 22; le dit lot mesurant en mesure américaine, 27 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118, 1 entre ligne parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts livre 102 folio 333.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage avec une allée commune la séparant en deux logements chaque logement ayant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne et latrine Le tout louée à $18 par mois. Désignés par les Nos 315 et 317 rue Nord Galvez

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de John O Donnell, par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 mai 1872.

319-321 Rue Galvez.

15 Un lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Galvez, Bienville Conti et Miro, le dit lot de terre est désigné par le No 23 et mesurant en mesure américaine, 27 4 de face à la rue Galvez sur 115 1 de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant une résidence double à un étage avec une allée commune au centre la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisses dans le fond de deux chambres à chaque logement, citerne latrine de chaque côté, le tout louée $18 par mois.

Les bâtisses sont désignées par les Nos municipaux 319 et 321 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe par acte de la succession de Jno. O Donnell par acte pardevant F. D. Seghers anc en notaire, le 16 mai 1872, et enregistré dans le bureau des transferts dans le livre 102, folio 333.

323-325 Rue Galvez

16 Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, etc., situé dans le deuxième district de cette ville, dans l'îlet borné par la rue Galvez l'avenue Bienville, les rues Miro et Conti, désigné par le No 24. Le dit lot mesurant, en mesure américaine 27, 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118, 1 entre lignes parallèles.

Enregistré dans le bureau des transferts, livre 102, folie 333

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat de la succession de Jno. O'Donnell par acte pardevant F. D. Seghers, ancien notaire, le 16 Mai 1872.

Les améliorations consistant en une résidence à un étage, avec une allée commune la séparant en deux logements, chaque logement contenant deux chambres, une bâtisse dans le fond de deux chambres pour chaque côté, citerne, latrine etc. Louée pour $16 par mois et désignée par les Nos 323 et 325 rue Nord Galvez.

331 Rue Galvez

17. Un certaine lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent etc., situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'îlet borné par la rue Galvez, l'avenue Bienville, les rues Conti et Miro désigné par le No 3 de l'îlet No 21 (maintenant l'îlet No 278), et mesurant 27, 4 de face à la rue Galvez sur une profondeur de 118 1 entre lignes parallèles.

Les améliorations comprenant un cottage simple retiré de la rue avec galeries sur la façade et le côté et contenant quatre chambres, citerne latrine etc. Loué $5 par mois. Désigné par le No municipal 331 rue Nord Galvez.

Acquis par le défunt Louis Mathe, par achat à une vente faite par le Shérif Civile au procès de Louis Mathe vs H. M. Stewart, No 42,754 C. D. C. comme il est démontré de l'acte de vente du dit shérif daté le 2 mars 1874 et enrégistré dans le bureau des transferts dans le livre 103, folio 253.

QUATRIEME DISTRICT.

3213 Rue Magasin

18 Un certain lot de terre ensemble avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District de cette ville, dans l'îlet No 157 borné par les rue Magasin, Pleasant, Harmony et Camp désigné comme lot Nos neuf et dix Le lot No neuf mesurant 30 pieds de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, et le lot No dix est contigu audit lot No neuf et mesurant 30 pieds 8 pouces de face à la rue Milan sur 120 pieds de profondeur

Termes et conditions—Comptant, l'acte de vente pardevant Wynne G. Rogers notaire aux frais de l'acquéreur, un debit comptant de 10 0|0 au moment de l'adjudication pour lier la vente.

ERNEST A. CARRERE

Encanteur, No 806 rue Perdido.

R. P. Williams, Bernard Titche, avocats.

1er mai—8 15 22 29—juin 1 2

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage Simple, 1918 rue Deuxième.

Entre les rues Remparts et Dryades.

JEUDI le 2 juin 1904.

Succession de Mme Vve Patrick Bannon.

No 72 837—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans—Division A.

PAR ERNEST A CARRERE, Encanteur, bureau 806 rue Perdido près Carondelet, JEUDI, le 2 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, dans le premier district de cette ville en vertu et conformément à un ordre de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans Division A je procéderai de vendre à l'enchère publique la propriété ci-après décrite à savoir.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges et dépendances à cela y appartenant ou de quelque façon en dependant, situé dans le quatrième district de cette ville dans l'îlet ou é par les rues Deuxième Troisième, Dryades et S. Remparts, et désigné par le numéro vingt cinq sur un plan par A. G. Blanchard, député voyer, le 20 mai 1853, et déposé en l'étude de W. H. Peters, alors un notaire pour référence lequel dit lot mesurant en mesure américaine 24 pieds de face à la rue Deuxième sur une profondeur de cent douze pieds 8 pouces.

Termes et conditions—Une moitié ou plus comptant, la balance s'il y en a en un an avec 8 0|0 d'intérêt par an de la date de la vente. L'acquéreur devant payer les taxes pour 1904 et l'acte de vente pardevant Robert P. Upton, notaire, conserver la propriété assurée la police devant être tenue comme collatérale pour garantir la portion de crédit du prix et n'importe quel autres dispositions de sécurité usuelles et coutumières devant être renfermées dans l'acte.

ERNEST A. CARRERE

Encanteur 806 rue Perdido.

Cunningham & Cunningham, avocats.

1er mai—1 8 15 22 29—juin 1 2

E. Randolph Gurley

ANNONCE JUDICIAIRE.

PLACEMENT DE CHOIX.

DEUX

COTTAGES DOUBLES.

824, 826, 830 et 832 rue Belleville, Alger.

Deux Beaux Lots à l'encoignure de la rue Palmyre et l'Allée Jeanne.

Succession de John Kilroy.

No 73 332—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E

PAR E. RANDOLPH GURLEY—Encanteur — Bureau 727 rue Commune—JEUDI, le 16 juin 1904, à midi à la Bourse des Propriétés Foncières No 311 rue Baronne, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable Geo. H Théard juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E daté et signé le 12 mai 1904 dans l'affaire et pour le compte de la succession de John Kilroy, il sera vendu à l'enchère publique :

1° Deux certains lots de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situés dans le premier district de cette ville, désignés comme lots 24 et 25 de l'îlet No 605, borné par les rues Palmyre, Broad, Banks et l'allée Jeanne, mesurant chacun 25 pieds 5 pouces et 2 lignes de face à la rue Palmyre sur 100 pieds de profondeur.

Le lot No 24 formant l'encoignure de la rue Palmyre et l'allée Jeanne, maintenant lots Nos 52 et 53 du dit îlet, acquis par le dit John Kilroy de la succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte pardevant Wm H. Seymour, notaire, le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

2° Un certain lot de terre et toutes améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances de cela situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 7 de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville), Jackson (maintenant Sidell), Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant Belleville) par 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles, mesure américaine

Les améliorations comprenant le joli cottage double Nos 824 et 826 rue Belleville, contenant 3 chambres de chaque côté

3° Un certain lot de terre avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, les droits, voies, privilèges, servitudes et toutes les dépendances y appartenant, situé dans le cinquième district de cette ville, désigné par le No 8, de l'îlet No 146, borné par les rues Chestnut (maintenant Belleville) Jackson (maintenant Sidell), Elmire et Homer, mesurant 32 pieds 3 pouces de face à la rue Chestnut (maintenant la rue Belleville, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles mesure américaine. Les améliorations consistant d'un joli cottage double Nos 830 et 832 rue Belleville de trois chambres et cuisine de chaque côté Le tout offrant une excellente occasion pour le placeur de petite moyenne. Les propriétés deuxièmement et troisièmement décrites ont été achetées par ledit Jno Kilroy, de ladite succession de Mme Mary Ellen Leary, par un acte passé pardevant Wm H Seymour, notaire le 30 juin 1893, enregistré dans le livre des transferts 147, folio 494.

Conditions—Une moitié ou plus comptant, à l'option de l'acquéreur la balance, s'il y en a, en billets payables en un et deux ans après la date avec intérêt au taux de 8 pour cent jusqu'au paiement garantis par hypothèque et toutes les clauses de sécurité et devant assumer les taxes de ville et d'Etat pour l'année 1904, les actes de ventes aux frais des acquéreurs pardevant A. J. Lewis, notaire au dépôt de 10 0|0 requis au moment de l'adjudication.

E. RANDOLPH GURLEY, encanteur.

J. J. O'Connor, avocat.

15 mai—15 22 29—juin 5 12 16

VENTES A L'ENCAN

E. Randolph Gurley.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Un Cottage Double Bien Loué,

2616 et 2618 rue Iberville,

Entre les rues Broad et Dorgenois

Dans un voisinage agréable s'améliorant rapidement.

In Re Succession de Madeline Zann, veuve d'Anthony Tomasello.

No 72,243 Cour Civile de District, Division D, pour la paroisse d'Orléans.

PAR E. RANDOLPH GURLEY, Encanteur — Bureau 727 rue Commune—MARDI, LE 14 JUIN 1904 à midi à la Bourse des Propriétés Foncières 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la Division D, Cour Civile de District, daté le 9 mai 1904, la propriété ci-après décrite, à savoir

Une certaine portion de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent situées dans le deuxième district de cette ville et désignée comme lot No 17, de l'îlet No 45, borné par les rues Iberville (autrefois Douane), Canal, Broad et Dorgenois, ledit lot de terre mesurant 30 pieds de face à la rue Iberville sur une profondeur de 156 pieds 8 pouces entre lignes parallèles. Les améliorations comprenant un joli cottage double Nos 2616 et 2618 rue Iberville, retiré de la banquette et comprenant galerie sur la façade et quatre chambres de chaque côté, dans la cour du fond se trouvent hangar, citerne, etc., si vous désirez un bon placement, le voici.

Conditions—Comptant, l'acquéreur devant assumer les taxes de 1904 L'acte de vente aux frais de l'acquéreur pardevant A. E Hébert, notaire un dépôt de 10 pour cent est requis au moment de l'adjudication

E. RANDOLPH GURLEY Encanteur.

14 mai—14 15 22 29—juin 5 12 14

ANNONCE JUDICIAIRE.

VENTE DE SUCCESSION.

Propriété des Quatrième et Sixième Districts.

Cinq lots de valeur pour bâtir. Les plus beaux offerts cette saison, formant le coin des rues

BROADWAY et CARROLLTON

—AUSSI—

Le magasin substantiel en briques à deux étages

Nos 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas, à l'angle de la rue Sixième.

JEUDI, 19 MAI 1904, à midi,

—A LA—

Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne.

In Re Succession de J. Ward Gurley.

No 71 168—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A

EN VERTU d'un ordre de l'Honorable Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division A, daté et signé le 13 avril 1904 et adressé à E Randolph Gurley, Encanteur, je vendrai à l'enchère publique, JEUDI le 19 mai 1904 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne—

1° Cinq certains lots de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent situés dans le Sixième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Chestnut (maintenant Audubon) et Carrollton et les avenues Broadway et St Charles, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et 34 de l'îlet No 67 sur un plan lithographié dont il est question dans l'acte de vente ci-après mentionné lesdits lots de terre mesurant d'après ledit plan comme suit, à savoir :

Les lots 1, 2, 3 et 4 chacun 30 pieds de face à l'avenue Broadway sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles et le lot No 34 mesurant 30 pieds de face à la rue Carrollton sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles Le lot No 1 formant l'encoignure de l'avenue Broadway et de la rue Carrollton et le lot No 34 contigu et étant borné du côté vers l'avenue Broadway par lesdits lots 1, 2, 3 et 4, acquis le 24 mai 1884 enregistrés dans le livre du bureau des transferts 115, folio 572

2° Un certain lot de terre et améliorations dans le quatrième district. Le lot No 4 au plan No 13 dans l'îlet No 13 (ou No 22) borné par les rues Sixième, Septième, Fulton ou St Thomas et Levée ou Tchoupitoulas et mesurant en mesure américaine comme suit 55 pieds 8 pouces sur la rue Levée ou Tchoupitoulas, 122 pieds 8 pouces 4 lignes de face à la rue Sixième 54 pieds 5 pouces de largeur dans le fond et 110 pieds 6 pouces 2 lignes de profondeur sur la ligne du côté supérieur et devant du lot No 5 acquis le 12 mai 1884 enregistré dans le livre du bureau des transferts No 120 folio 500.

Les améliorations comprenant la bâtisse en briques bien construite à deux étages, désignée par les Nos municipaux 2901, 2903 et 2905 rue Tchoupitoulas à l'angle de la rue Sixième et est divisée au rez de chaussée en deux magasins. Le tout bien situé à proximité du commerce d'exportation et du Belt Track de l'Illinois Central R. R.

Conditions—Un tiers ou plus comptant la balance s'il y en a en un et deux ans, la portion de crédit devant être représentée par billets du vendeur garantis par les clauses usuelles de sécurité et portant sept pour cent d'intérêt par an. Les acquéreurs devant assumer les taxes de 1904 et déposer 10 pour cent au moment de l'adjudication.

L'acte de vente pardevant ———, notaire, aux frais des acquéreurs.

E. RANDOLPH GURLEY,

Encanteur.

727 rue Commune.

17 avril—17 24—mai 1